

# Wallix va tenter l'aventure de la bourse

Douze ans après sa création, **Wallix** annonce son intention de **monter en Bourse**. La société française de sécurité IT, engagée dans la gestion des comptes à privilèges, vient de déposer son projet auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF). Elle vise le marché Alternext Paris d'Euronext.

La création de Wallix par Jean-Noël de Galzain et Amaury Rosset remonte à 2003. L'éditeur développe une solution logicielle innovante appelée Wallix AdminBastion (WAB) pour gérer les comptes à privilèges. Des points d'accès sensibles dans l'administration des systèmes IT : si un pirate parvient à accéder à ce sésame, il peut s'introduire dans un réseau pour voler des données, monter des actes de sabotage informatique ou réaliser des fraudes.

Wallix a mis en place un dispositif en amont permettant de centraliser les accès au système d'information, d'identifier les utilisateurs de comptes à privilèges, de surveiller en temps réel et de signaler à l'administrateur des anomalies d'usage. Il creuse le filon de la traçabilité des utilisateurs de comptes à privilèges (Privileged Session Management ou PSM en anglais).

D'ici 2016, la société va compléter son offre avec un portail destiné aux hébergeurs de cloud et aux fournisseurs de services managés (la livraison est prévue au 3ème trimestre 2015) et un système de gestion des mots de passe (escompté courant 2016).

## **Multi-certification et développement international**

Wallix surfe sur le marché de la cyber-criminalité, des règles sectorielles de conformité (mises en conformité) et de l'instauration de normes : PCI-DSS, Arjel, Sarbanes-Oxley, Bâle 2, etc. L'éditeur a fait l'effort de se rapprocher de l'ANSSI (agence nationale en charge de la sécurité IT) pour certifier des modules de sa gamme de produits.

Sur l'année 2014, la société affiche un chiffre d'affaires de 4 millions d'euros en 2014 (+94% en deux ans et un tiers du business réalisé à l'international) mais elle présente une perte opérationnelle de 322 000 euros et une perte nette de 321 000 euros. La solution WAB est désormais installée dans plus de 20 pays sur la zone Europe – Moyen Orient – Afrique, en Russie et en zone CIS, en Asie-Pacifique et au Canada.

Selon le [document de base](#) (fichier PDF) transmis à l'AMF, les concurrents directs sont Balabit (Hongrie), Observe IT (Israël) et Xceedium (Etats-Unis). Wallix affiche une base globale de 120 clients actifs. Avec une centaine de nouveaux comptes acquis l'an passé comme Alain Afflelou, l'AMF, Danagaz, Gulfair, Quick ou Société du Grand Paris.

## **Des recrutements et une expansion continue**

Sachant que les dix premiers clients de Wallix en 2014 représentent un peu plus d'un tiers du chiffre d'affaires facturé. Dans la période 2011 – 2012, la société avait levé 6 millions d'euros auprès du Fonds national pour la société numérique (FSN, intégré dans Bpifrance), le fonds Auriga Partners

et TDH (holding personnelle de Thierry Dassault).

Les trois principaux actionnaires sont le PDG Jean-Noël de Galzain (24,90% du capital), Auriga Partners (18,66%) et TDH (13,39%). Basée à Paris et à Londres, la société se montre ambitieuse sur le recrutement et compte passer de 34 collaborateurs à 130 en 2018, selon [ITespresso](#).

Avec cette introduction en Bourse sur Alternext Paris, Wallix souhaite renforcer ses activités en Europe en étoffant son réseau de vente indirecte à l'international, poursuivre la R&D, et renforcer ses équipes commerciales.

Pour animer le marché de la cyber-sécurité en France, Jean-Noël de Galzain s'est impliqué fin 2013 dans l'émergence d'HexaTrust, un club d'éditeurs de solutions de sécurité IT qui cherchent à monter des alliances « pour chasser en meute » et trouver des nouveaux débouchés de business.

**A lire aussi :**

[Jean-Noël de Galzain \(Wallix\) : « PRISM sert de révélateur aux problèmes de sécurité des comptes à privilèges »](#)

**crédit photo © Isaxar – Shutterstock**